

Dimanche 16 février 2020 – 6^e DIMANCHE ORDINAIRE – Année A

1^{ère} lecture : « Il n'a commandé à personne d'être impie » (Si 15, 15-20)

Psaume 118 : **Heureux ceux qui marchent suivant la loi du Seigneur !**

2^{ème} lecture : « La sagesse que Dieu avait prévue dès avant les siècles pour nous donner la gloire » (1 Co 2, 6-10)



Évangile de Jésus Christ selon Saint Matthieu 5, 17-37

« Il a été dit aux Anciens. Eh bien ! moi, je vous dis »

Homélie du Père Henri Aubert, jésuite, à l'église St-Ignace (Paris 6^e)

Pour la deuxième semaine consécutive, nous venons d'écouter le Sermon sur la montagne, dans l'Évangile de Matthieu¹. Nous poursuivrons la semaine prochaine. C'est, pour les auditeurs de Jésus, un enseignement nouveau, jamais entendu. Il s'agit de se reconnaître pauvre et petit devant Dieu et de comprendre qu'il nous aime tels que nous sommes. Cela doit transformer notre manière de vivre et d'être avec les autres, il suffit de s'en remettre à son amour et à sa miséricorde.

Aujourd'hui, on pourrait penser que Jésus disqualifie ce qui a été écrit et enseigné avant lui puisqu'il dit « Vous avez appris... moi je vous dis... ». Et bien non puisqu'il commence ainsi : « *Ne pensez pas que je sois venu abolir la Loi ou les Prophètes, je ne suis pas venu abolir, mais accomplir.* » Que veut-il dire ?

Jésus dit d'abord : « *Vous avez appris...* » C'est La Loi et les Prophètes, ce que l'on a appelé, bien trop facilement, l'Ancien Testament, *ancien* parce que c'était avant Lui. Ce sont les dix commandements donnés par Dieu à Moïse sur le Sinaï. Ce sont les fondements de la Loi qui ont été développés dans les premiers livres de la Torah, dont le nom signifie justement « la Loi », et que les Prophètes n'ont jamais cessé de rappeler au Peuple. Ce sont ces lois que Jésus énumère,

¹ D'ordinaire, l'année A commence la lecture du « Sermon sur la montagne » par les Béatitudes, au quatrième dimanche ordinaire. Cette année nous ne les avons pas entendues parce que le 2 février était un dimanche : nous avons fêté la Présentation de Jésus au Temple qui primait sur le 4^{ème} ordinaire.

aujourd'hui autour du meurtre, de l'adultère, du parjure ; dimanche prochain il parlera de la loi du talion, de l'amour du prochain et de la haine de l'ennemi.

C'est alors que Jésus ajoute : « *Moi je vous dis...* ». Il n'abolit pas mais il souligne que ces lois et règles risquent de devenir une simple liste sans vie parce qu'on n'y cherche plus la source qui est en Dieu même. Cela ne peut que conduire à la mort : c'est ainsi que les pharisiens et les scribes ont voulu la mort de Jésus parce que, disaient-ils, il ne pratiquait pas le Sabbat, ni les rites, des repas en particulier... Et c'est cette interprétation mortifère de la Loi que souligne saint Paul dans sa lettre aux Corinthiens : « *Ce dont nous parlons, c'est de la sagesse du mystère de Dieu... Aucun de ceux qui dirigent le monde ne l'a connue, car, s'ils l'avaient connue, ils n'auraient jamais crucifié le Seigneur de gloire.* » (1 Co 2, 7-8)

Cette compréhension pervertie de la Loi nous la retrouvons parfois dans la manière dont nous interprétons les lois et les règles de notre Église. On vous a dit... Vous devez vous y tenir, sinon vous vous mettez hors la loi ! C'est ainsi que l'on stigmatise ce que Jésus dit à propos de l'adultère. On oublie la vie divine que ces lois et règles renferment et on en fait des arguments pour condamner celui que l'on veut rejeter. Jésus, au contraire, leur redonne tout leur sens : « *Moi je vous dis...* », dans la ligne de ce qu'il nous disait la semaine dernière : « *Vous êtes la lumière du monde, le sel de la terre !* » (Mt 5, 13-16)

Le « Sermon sur la montagne », en définitive, c'est la Loi de Dieu non plus interprétée par les scribes et les docteurs de la Loi, mais la Loi de Dieu directement révélée à ceux qui veulent bien l'entendre : « *Celui qui a des oreilles pour entendre, qu'il entende.* » (Mt 13, 15)

Il ne s'agit pas d'abolir mais d'accomplir : comprendre et réaliser, accomplir, ce que dit la Loi à la lumière de l'enseignement de Jésus. Oui Jésus ne fait rien de nouveau. Il nous appelle à retrouver la volonté de Dieu dans ces règles et pratiques que les hommes ont détournées. C'est la sagesse du mystère de Dieu dont parle

Paul aux Corinthiens. Les commandements de Jésus résonnent dans le cœur de ses auditeurs avec la force de la sagesse divine ; ils en deviennent d'autant plus exigeants : « *Laisse-toi réconcilier avec ton frère et ensuite viens présenter ton offrande. (...) Tout homme qui regarde avec convoitise une femme a déjà commis l'adultère avec elle dans son cœur. (...) Moi je vous dis de ne pas jurer du tout. Que votre parole soit oui, si c'est oui, non si c'est non* » Aucune loi ancienne n'impose ce que suggère Jésus mais il révèle l'amour que chaque loi, aussi imparfaite soit-elle, peut susciter en notre cœur. La Loi et les prophètes ne font que révéler l'Amour de Dieu, la vie de Dieu, si nous voulons bien l'entendre.

Et cela nous engage, comme nous avons l'entendu dans la première lecture : « *Il dépend de ton choix de rester fidèle. Le Seigneur a mis devant toi l'eau et le feu : étends la main vers ce que tu préfères, la vie ou la mort.* » (Si 15, 15) Ben Sira le Sage nous surprend : finalement entre l'eau et le feu où est la vie ? où est la mort ? Ce sera toujours une question de discernement. « *Que ton oui soit oui, que ton non soit non.* » C'est à chacun de nous de décider à chaque instant de son existence, dans la contemplation de Jésus, où se trouve la vie, où se trouve la mort. C'est bien cela « accomplir » la Loi ! Alors au long de cette eucharistie, prenons le temps de prier, de méditer : *qu'allons-nous décider pour vivre ?*